

Mardi 17 septembre 2019 à 11H00
Résidence sociale "Le Replat"
12 chemin Petit - 69300 Caluire-et-Cuire

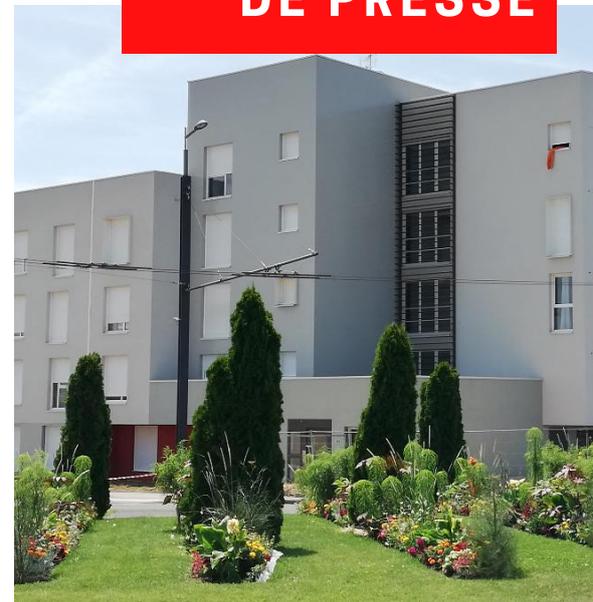
En présence de :

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Michel LE FAOU, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme
et renouvellement urbain, Habitat et Cadre de vie,
Philippe COCHET, Maire de Caluire-et-Cuire,
Nicolas BONNET, Directeur régional d'Action Logement,
Jean-Paul CLÉMENT, Directeur général d'Adoma.

INAUGURATION

**150 STUDIOS
MEUBLÉS POUR
CONSTRUIRE
L'HABITAT SOCIAL
ET SOLIDAIRE.**

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**



● **DU FOYER À LA RÉSIDENCE SOCIALE**

A l'origine, le foyer répondait à des impératifs d'accueil et de logement temporaires, destiné aux personnes migrantes isolées venues reconstruire la France. L'immeuble se composait de chambres individuelles avec cuisines et sanitaires partagés.

Après démolition, une résidence sociale de 150 studios a été construite en lieu et place.

Elle permet à des femmes et des hommes connaissant des difficultés économiques d'être accompagnés vers un logement pérenne classique.

● **PLUS QU'UN SIMPLE LOGEMENT**

La résidence offre **150 logements de 20 m² à 31 m²**.

Les logements disposent d'une kitchenette et d'une salle d'eau privative avec douche, sanitaire et lavabo. Conventionnés à l'APL, ces logements sont soumis à une redevance comprenant le loyer, les charges intégrales (électricité, chauffage, eau) et les prestations de service (mobilier, maintenance, blanchissage literie).

Chaque mois, le résident s'acquitte d'un « reste à payer » adapté à ses ressources et à sa situation familiale. Un résident bénéficiaire du RSA occupant un logement de 20 m² s'acquittera, après déduction de l'APL d'un reste à payer de 69.19€.

● UNE GESTION DE **PROXIMITÉ**

La résidence sociale « Le Replat » loge les anciens résidents du foyer d'origine et accueille un nouveau public en fonction des disponibilités. Les anciens travailleurs migrants sont assurés de bénéficier du maintien à domicile et d'un logement adapté ainsi que d'un accompagnement spécialisé, sans limitation de durée.

Le public accueilli :



7 femmes



142 hommes



1 couple



4 enfants

La situation professionnelle des résidents :

- 21 % sont salariés ou stagiaires,
- 3 % sont demandeurs d'emploi, dont 47 % au RSA,
- 28 % sont retraités.

L'une des priorités d'Adoma est d'accompagner les résidents dans leurs démarches : accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé etc. Cet accompagnement de proximité est proposé individuellement et collectivement.

Des ateliers et des animations sont également prévus pour renforcer l'autonomie et favoriser l'insertion. Plusieurs partenariats ont été créés : l'association "Maintenir" qui propose des aides à domicile ; "Le Patio des Aînés" accompagne les résidents âgés vers l'accès aux droits et à la santé et "Singa" favorise les liens entre les personnes réfugiées et la société d'accueil.

● **FINANCEMENT** DU PROJET

Adoma a pu réaliser ce projet nécessitant un investissement d'un montant de **8 821 880 €** (mobiliers inclus) grâce au concours financier de ses partenaires, notamment l'État, la Banque des Territoires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, la ville Caluire-et-Cuire et le groupe Action Logement.

● ADOMA EN **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

L'offre d'Adoma dans cette région regroupe **11 611** logements avec 69 résidences sociales, 8 pensions de famille et 12 foyers de travailleurs migrants qui seront transformés en résidences sociales **d'ici 2028**. A cette date, le parc Adoma sur ce territoire sera alors uniquement constitué de logements autonomes.

● **ADOMA**

Société d'Economie Mixte, filiale de CDC Habitat, partenaire privilégié de l'Etat et de la Banque des Territoires, Adoma est le premier opérateur de logement très social. Avec plus de 88 000 personnes logées ou hébergées et 2 881 collaborateurs, Adoma a su depuis plus de 60 ans, en combinant savoir-faire dans le domaine immobilier et accompagnement social, s'imposer comme un acteur essentiel de la solidarité.

Elle est également le premier opérateur national de l'accueil de demandeurs d'asile, avec un parc de plus de 22 107 places d'hébergement réparties dans 274 dispositifs.

Elle s'est engagée dans un programme d'investissement de 3,7 milliards d'euros afin de remplacer d'ici 10 ans, les chambres des foyers en studios. A fin 2019, le parc de logement accompagné comptera près de 60 % de studios.

En 2028, Adoma offrira 80 000 logements dont 66 000 studios et 26 000 places d'hébergement.

Pour en savoir plus : www.adoma.cdc-habitat.fr